



EDITO

Septembre : mois de découvertes...

Pour la plupart d'entre nous, septembre rime avec rentrée. Et qui dit rentrée, dit souvent, nouveaux apprentissages nouvelles connaissances et/ou découvertes.

La Fondation Condé s'inscrit dans cette logique et propose :

- l'apprentissage du nouveau thème pédagogique « voyage autour de la terre » aux enfants de la crèche
- la découverte d'un nouvel établissement à 6 nouvelles soignantes et 1 infirmière, bienvenue à elles !
- l'apprentissage de nouveaux horaires de travail aux soignants de Montmorency,
- la découverte des nouveaux locaux en avant-première à quelques privilégiés,
- de faire connaissance avec le nouveau chef de cuisine qui nous proposera dès le 19 septembre les menus d'automne,
- l'ouverture du musée les 17 et 18 septembre ainsi que quelques pièces inédites de notre patrimoine à découvrir en page 3.

Belles découvertes à vous !



La directrice
Ilda Ferreira



Juillet et août en photos

Une visite en avant-première !



Les résidents membres du Conseil de la Vie Sociale ont été invités à visiter en avant-première les futurs locaux du bâtiment Montmorency. Pour rappel, l'extension accueillera :

- au rez-de-chaussée : le Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) et l'Accueil de Jour,
- au 1^{er} étage : l'Unité Alzheimer protégée,
- au 2^{ème} étage : 4 nouvelles chambres pour supprimer les chambres doubles,
- au 3^{ème} étage : bureaux et salle de formation.

Ces visiteurs privilégiés ont été enchantés de la visite : "Chapeau ! C'est très beau. Les placards sont très bien." - "Les personnes qui font les carreaux vont avoir du travail." - "J'ai bien connu le patron de l'entreprise qui a réalisé les travaux ; j'ai observé de loin, le résultat est magnifique. Bravo." - "Les couleurs des fauteuils sont très bien assorties, en plus ils sont très confortables." - "La petite rampe, la descente de l'intérieur vers la terrasse est bien pensée et l'essai est concluant." - "C'est quand vous voulez pour un Conseil de la Vie Sociale sur la terrasse." - "Nous n'aurons pas l'occasion de venir dans cette unité, mais nous sommes contents de la découvrir."

Le déménagement va se faire progressivement.

La page RH

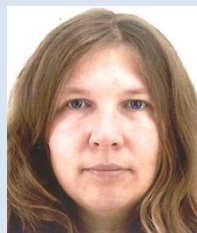
Bienvenue à...



Anissa BENYAHIA,
AES à l'EHPAD
Montmo depuis le
16 août



Gwenaëlle PERROT,
AES à l'EHPAD
Montmo
depuis le 9 août



Muriel MARIE-DERVILLÉE, AS
en USLD (nuit)
depuis le 31 août



Sandra GAY,
AS en EHPAD
Montmo
le 27 septembre



Axelle COLNOT,
infirmière à partir
du 5 septembre.
Elle a découvert
l'établissement lors
d'un stage
préprofessionnel.

Félicitations à...

Inès LELOUTRE, ASL en CDD
depuis août 2019 et qui signe un
CDI le 1^{er} septembre pour
travailler en USLD.

Bienvenue aussi à :

- **Patricia GAILLARD,** AS à l'EHPAD Marillac depuis le 31 août
- **Nadia RAMAHERISON,** AS en EHPAD Montmo le 12 septembre

INSTANCES & REUNIONS

- Le 19 à 9h : briefing cadres
- Le 26 à 17h : Conseil de la Vie Sociale
- Le 27 à 14h : COMEDIMS
- Le 29 à 9h : UOGR
- Le 29 à 10h30 : briefing vie sociale
- Le 29 à 13h45 : CLUD douleur
- Le 30 à 12h30 : CME
- Le 30 à 13h30 : CSE

Formations

- Le 19 à 14h : incendie
- Le 29 à 9h : AGGIR

Gestion documentaire

Les nouveautés de la rentrée :

- Info : droits des salariés hommes
- Mise à jour du plan bleu
- Gestion des climatiseurs (Marillac)
- 10 protocoles
- Bilans d'audits sur les sorties USSR et les actes kiné USSR
- PAQ 2022 (qualité)

Mais aussi les comptes-rendus des réunions, infos RH, ect...

Santé au travail

Le Dr REGEASSE viendra dans l'établissement le 19 septembre pour des visites médicales auprès des salariés (sur convocation).

La rentrée à la crèche



Une page se tourne pour Lou, Tom et Aloïse qui quittent la crèche pour entrer à l'école maternelle.

La crèche a fait sa rentrée avec un nouveau thème qui nous laisse rêveur : **voyage autour de la Terre...**

Les enfants découvriront les différents continents, notamment à travers des contes, de la musique, de la cuisine... Bon voyage !



12 Le chiffre du mois

12 heures et 12 minutes...

Les soignants de l'EHPAD Montmorency expérimentent une nouvelle organisation du travail. Fini les 7h12/jour, désormais ils travaillent 12h12/jour. Cette nouvelle organisation permet d'augmenter le nombre de professionnels présents chaque jour. Ils seront désormais 8 en journée (entre 9h et 19h) pour une meilleure prise en soins des résidents.



Le dossier du mois : le patrimoine de la Fondation Condé

Les 17 et 18 septembre le Musée Saint-Laurent appelé « Musée des Pots » sera ouvert au public à l'occasion des Journées du Patrimoine. Aussi fascinant soit-il, ce Musée ne représente qu'une partie du patrimoine de la Fondation Condé qui est riche en histoire et anecdotes.

Les Journées du Patrimoine

La pharmacie de la Fondation Condé constitue un ensemble remarquable de 119 pots à pharmacie du 18^{ème} siècle, classé Monument Historique. Par les inscriptions portées sur chaque pot, cette collection témoigne de la façon dont on se soignait sous l'Ancien Régime.

Profitez des Journées du Patrimoine pour découvrir ce lieu grâce aux deux conférences qui sont proposées le **samedi 17 à 17h et le dimanche 18 à 11h30** RDV sur la place Versepuy – visite gratuite.



La Fondation Condé regorge d'autres secrets. Le saviez-vous ?



Un Règlement Intérieur ancien

En 1914, Monseigneur le Duc de Guise a rédigé ce règlement intérieur pour encadrer la vie dans l'Hospice. A l'époque le cadre était très strict et les droits des patients n'étaient pas une préoccupation. Voici quelques extraits :

"Article 1 : la sortie de chaque jour aura lieu de 11h à 12h30. Les vieillards qui ne rentreront pas à l'heure seront privés de sortie le lendemain.

Article 3 : aucun vieillard ne pourra s'absenter pour les repas sans une Permission spéciale de Madame la Supérieure.

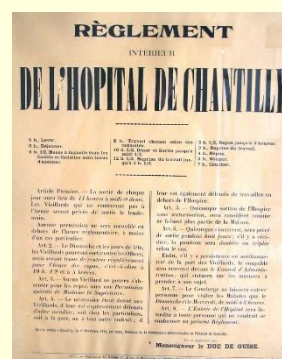
Article 4 : le nécessaire étant donné aux Vieillards, il leur est expressément défendu d'aller mendier.

Article 5 : quiconque sortira de l'Hospice sans autorisation, sera considéré comme ne faisant plus partie de la Maison.

Article 6 : Quiconque s'enivrera sera privé de sortie pendant 8 jours ; s'il y a récidive, la punition sera doublée ou triplée selon le cas."

Il régit également la journée avec un planning très précis à respecter. Il indique notamment : 5h : lever – 6h30 : messe obligatoire – 19h : coucher

Les résidents appelés "Vieillards" devaient travailler 5 heures / jour "chacun selon ses capacités".



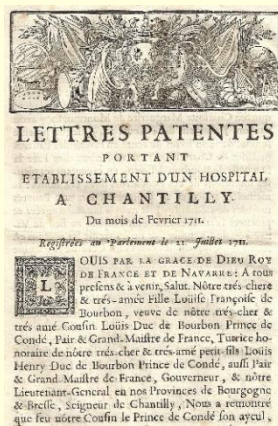
La statue de Gasper



Cette représentation de tête était une signalétique pour les pharmacies (principalement hollandaises).

Elle était placée dans la vitrine et représentait un patient avec un médicament en bouche.

Les lettres patentes



Grâce à ces lettres patentes, en 1711 Louis XIV transforme l'initiative personnelle de la Princesse de Condé (la Charité) en institution durable reconnue par l'Etat.

C'est l'acte de naissance officiel de ce qui deviendra la Fondation Condé.

Info Familles



Demandez le Programme En SEPTEMBRE

Le 7 à 13h30 : croisière sur l'Oise à Longueuil
Annel

Le 7 à 14h30 : messe à la Chapelle

Le 15 à 14h : promenade le long des étangs de
Commelles

Du 19 au 23 : séjour vacances à Loon Plage près
de Dunkerque. Les heureux vacanciers résideront
dans "la Ferme Loonoise"

Le 27 à 15h : concerto de piano de François
Camus

Le 27 à 17h : pot d'accueil des nouveaux résidents

Mais aussi une sortie au cinéma l'Elysée de
Chantilly. La date sera fixée en fonction du
programme et de l'envie des résidents.



La rentrée en cuisine

Le gérant de cuisine, Monsieur Olivier Belhomme,
remplace JérémY Lesage qui a quitté
l'établissement il y a quelques semaines.

Il a vite pris ses marques et
noté les remarques des
résidents, notamment lors de
la Commission des Menus.

Bienvenue à lui !



L'été à Condé

Les résidents ont profité du beau parc, des barbecues,
des glaces, des crêpes, et du soleil ! Cette année
encore la Mairie de Chantilly a financé le dispositif
"solidar'été" : des jeunes cantiliens étaient présents
pour promener les résidents dans le parc, discuter
avec eux, etc... Luc le nouvel animateur a proposé des
activités variées et adaptées, en binôme avec Mary,
notre fidèle animatrice.



Les plaisirs gustatifs sont les plus appréciés.

